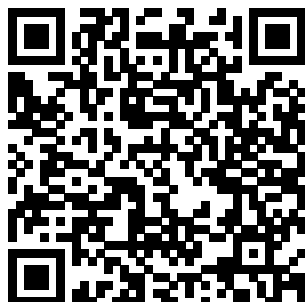




Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2023

# M GADILLE et Mme GRIEU/BOULANGERIE 2 LAURENT SAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 25 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 1 septembre 2023 sous réserves d'incidents**



**Maitres Didier BUCHHEIT et Doris MARCARIAN- HULIN,  
Notaires associés à 07500 Guilherand Granges  
CESSION DE FONDS DE COMMERCE**



Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2023

Suivant acte reçu par Maître MARCARIAN-HULIN, Notaire à GUILHERAND-GRANGES, le 23 août 2023, enregistré au SPFE de PRIVAS le 28 août 2023, référence 0704P01 2023 N 01068, a été cédé par :  
Monsieur Didier Guy Jean **GADILLE**, boulanger, et Madame Jocelyne Léontine Marguerite **GRIEU**, vendeuse, demeurant ensemble à VIOLES (84150) 376 chemin du Jas,

A :

La société dénommée **BOULANGERIE 2 LAURENT**, SAS au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à VIOLES (84150) 27 cours rigot, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 953 057 403, Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PÂTISSERIE sis à VIOLES (84150) Cours Rigot - Quartier des Croisières, pour lequel Monsieur GADILLE est immatriculé au RCS d'AVIGNON, sous le numéro 403 498 736,

Moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 45.190,00 € et au matériel pour 14.810,00 €.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance à compter du même jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jocelyne PEYTIER, notaire à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) avenue des Quatre Otages, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.